

## LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION DE THALES

Devant la situation humanitaire catastrophique à Gaza, la CGT Thales a interpellé notre PDG lors du Comité Européen de décembre 2023 sur nos relations avec Israël. Celui-ci avait alors totalement esquivé la réponse et pour cause. Le 17 juin 2024, le collectif d'investigation Disclose<sup>1</sup> révélait que Thales avait livré des transpondeurs à Israël, utilisés pour les drones Hermès 900 qui ont effectué au moins 8 frappes meurtrières depuis le 8 octobre 2023 contre la population ou des infrastructures civiles à Gaza.

Face à cette situation et à la responsabilité sociétale de notre Groupe, la CGT Thales a demandé, par une lettre ouverte<sup>2</sup> à notre PDG, l'interruption de tout commerce avec Israël.



## QUELLE UTILISATION POUR NOS SYSTEMES ?

La CGT n'est pas contre l'industrie militaire par principe, mais elle soutient que le matériel militaire n'est pas une marchandise comme les autres et chaque vente devrait se faire en prenant en compte la dimension du respect des droits fondamentaux et du droit international. **Nos relations commerciales doivent être remises en cause en cas de risque génocidaire ou de suspicion de crime de guerre<sup>3</sup>.**

## QUE CONTIENT CE COURRIER ?

Tout d'abord, il rappelle les positions claires de la CGT :

- Condamnation sans réserve des attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023 et des prises d'otages ;
- Soutien à la solution de 2 Etats, Israélien et Palestinien, pour résoudre ce conflit ;
- Condamnation comme de nombreuses organisations internationales, de la réponse disproportionnée d'Israël suite aux attaques du 7 octobre 2023.

Les « organisations internationales » mentionnées ci-dessus sont :

- L'ONU qui, par 3 fois, évoque un « risque génocidaire » ;
- La Cour Internationale de Justice (CIJ) déclarant illégale l'occupation des territoires Palestiniens ;
- La Cour Pénale Internationale (CPI) qui demande la mise en examen de membres du gouvernement Israéliens ainsi que de hauts dirigeants du Hamas.

Auxquelles, on peut rajouter la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) qui rappelait récemment l'interdit fondamental de la famine comme arme de guerre et **recommandait de suspendre l'octroi des licences d'exportation des armes et de biens à double usage à destination d'Israël.**

## QUE DEMANDE LA CGT THALES ?

- L'interruption du commerce des armes et de toute collaboration avec Israël, tant que le conflit en cours n'aura pas trouvé sa conclusion et qu'Israël ne se sera pas conformé au droit international.
- Le recueil d'avis conforme des représentants du personnel sur la stratégie de l'entreprise en matière d'export.
- La mise en place dans le Groupe d'un véritable droit de retrait éthique pour les salarié.e.s.
- La réorientation de l'activité de Thales vers une plus grande part des activités civiles par rapport aux activités militaires.
- L'arrêt de la course à la rentabilité pour satisfaire les actionnaires minoritaires.

<sup>1</sup> <https://disclose.ngo/fr/article/en-pleine-guerre-a-gaza-la-france-equipe-des-drones-armes-israeliens>

<sup>2</sup> <https://coord.cgthales.fr/wp-content/uploads/sites/19/2024/09/CGT-Lettre-ouverte-sur-le-commerce-des-systemes-militaires-16sept2024.pdf>

<sup>3</sup> <https://coord.cgthales.fr/2024/07/note-dorientation-sur-le-positionnement-cgt-thales-concernant-lindustrie-de-larmement/>